Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCM** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 27 AVENUE DE PARIS 09330 MONTGAILLARD — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 9 5 3 4 2 3 5 4 8 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *		Frais d'établissement *	AB		AC		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC		
		Fonds commercial	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	178 780	AO	178 780	178 780
		Constructions	AP	1 609 020	AQ 116 654	1 492 366	1 550 693
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	47 005 856	CT 10 596 060	36 409 797	47 004 853
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	**48 793 656**	BK **10 712 714**	**38 080 943**	**48 734 326**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	46 050	BY	46 050	43 833
		Autres créances (3)	BZ	2 245 233	CA	2 245 233	622 806
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 315 930	CE	1 315 930	1 452 378
		Disponibilités	CF	1 244 948	CG	1 244 948	27 524
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	871	CI	871	791
		TOTAL (III)	CJ	**4 853 033**	CK	**4 853 033**	**2 147 333**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**53 646 689**	1A **10 712 714**	**42 933 975**	**50 881 659**

Signé par : BARBE Bruno AAAA14BFBD924ED...

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABCM** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 45 950 000)	DA	45 950 000	45 950 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	167 718	165 450
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 141 983	3 141 983
	Report à nouveau	DH	43 088	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(8 258 683)**	**45 356**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**41 044 106**	**49 302 789**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 150 101	1 241 077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 045	14 597
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 155	7 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 384	9 859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	682 183	305 765
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 889 869**	**1 578 870**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**42 933 975**	**50 881 659**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	833 951	1 578 870
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Filiales et participations

1/1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI AMB	(167 849,66)	100,00	1 000,00	1 000,00	554 576,10
SAS FORESTIS INDUSTRIES	72 803 351,51	50,01	47 004 700,00	36 408 640,50	1 466 332,72
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**72 635 501,85**	**150,01**	**47 005 700,00**	**36 409 640,50**	**2 020 908,82**
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**72 635 501,85**	**150,01**	**47 005 700,00**	**36 409 640,50**	**2 020 908,82**

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI AMB		4 800,00	(63 382,14)		
SAS FORESTIS INDUSTRIES		1 300 665,47	(9 515 345,44)	2 397 384,71	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**1 305 465,47**	**(9 578 727,58)**	**2 397 384,71**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**1 305 465,47**	**(9 578 727,58)**	**2 397 384,71**	

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCM** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	117 191	FH		FI	117 191	129 706
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**117 191**	FK		FL	**117 191**	**129 706**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**117 197**	**129 714**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	63 897	95 659
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 612	126 658
	Salaires et traitements *					FY	24 000	24 000
	Cotisations sociales (10)					FZ	11 354	11 247
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	58 327	58 327
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**178 190**	**315 891**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(60 994)**	**(186 177)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	60 807	15 767
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 397 385	250 025
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4	21 039
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	3 575	12 238
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**2 461 770**	**299 069**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	10 596 060	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	63 400	67 536
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**10 659 460**	**67 536**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(8 197 689)**	**231 533**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(8 258 683)**	**45 356**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABCM** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**2 578 967**	**428 783**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**10 837 650**	**383 426**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**(8 258 683)**	**45 356**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *		HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8		
	dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **42 933 975** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 578 967** euros et un total **charges** de **10 837 650** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-8 258 683** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont inscrits à leur valeur historique. Une analyse annuelle de cette dernière basée sur l'analyse de la valeur patrimoniale et des actifs immobiliers est réalisée pour assurer de l'absence de perte de valeur. Le cas échéant une dépréciation est constatée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Paraphe
BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changements de Méthode relatifs à l'adoption du Nouveau Référentiel Comptable ANC 2022-06

Reclassification d'éléments auparavant comptabilisé en résultat exceptionnel :

Sont comptabilisés au résultat d'exploitation :
- Les quote-parts de subventions virées au compte de résultat
- Les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées

Suppression de la technique des Transferts de Charges :
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges.
Les opérations qui y étaient auparavent enregistrées sont désormais :
- Reclassées en production vendue, pour les refacturations
- Imputées en diminution des charges constatées

- Comptabilisées en autres produits d'exploitation, pour les remboursements d'assurance

Information synthétique :

Pas d'impacts sur l'exercice.

Modification de présentation du bilan au niveau des comptes courants d'associés

Le règlement ANC 2022-06 préconise la présentation des comptes courants d'associés en "autres dettes" contrairement à l'ancien référentiel qui les classer en "dettes financières". Etant donné que le Règlement impose de présenter la colonne comparative selon les nouveaux modèles, la colonne comparative 2024 a été modifié dans le seul objectif de respecter ces nouveaux modèles.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ABCM** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	178 780	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	1 126 314	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	482 706	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**		LN	**1 787 800**	LO	LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U	47 004 853	8V	8W 1 003
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIERES	**TOTAL IV**		LQ	**47 004 853**	LR	LS **1 003**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**48 792 653**	ØH	ØJ **1 003**

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 178 780	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 1 126 314	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 482 706	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG	NH **1 787 800**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 47 005 856	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ	NK **47 005 856**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL **48 793 656**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCM** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	34 192	PN	34 192	PO		PQ	68 383
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	24 135	PW	24 135	PX		PY	48 271
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**58 327**	QV	**58 327**	QW		QX	**116 654**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**58 327**	ØP	**58 327**	ØQ		ØR	**116 654**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCM** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	10 596 060	9W		9X	10 596 060	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY	**10 596 060**	TZ		UA	**10 596 060**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	**10 596 060**	UC		UD	**10 596 060**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG	10 596 060	UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCM** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	46 050		46 050		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	9 125		9 125		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 989		2 989		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 233 119		2 233 119		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	871		871		
	TOTAUX	VT	**2 292 155**	VU	**2 292 155**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	1 150 101	94 183	411 132	644 786
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 045	13 045		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 155	31 155		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 453	1 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 097	2 097		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 675	7 675		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 159	2 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	674 751	674 751		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 432	7 432		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 889 869**	VZ **833 951**	**411 132**	**644 786**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	674 751
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	90 976	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Paraphe

BB

Docusign Envelope ID: 546D5702-1B14-8B58-81EF-DD5D71741C47

ABCM
Société par actions simplifiée
Au capital de 45 950 000 euros
Siège social : 27 AVENUE DE PARIS
09330 MONTGAILHARD
953 423 548 RCS FOIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Perte de l'exercice :	-8 258 683 euros
Au compte « report à nouveau »	-8 258 683 euros

(…)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bruno BARBE

Signé par :
BARBE Bruno
AAAA14BFBD924ED...

ACG AUDIT CONSULTING GROUP
225, avenue de Lardenne – 31100 TOULOUSE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse

Julien DUFFAU
17, rue Duguay Trouin – 75006 PARIS
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

« ABCM »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

« ABCM »

Société par actions simplifiée
Au capital de 45.950.000 €
27, avenue de Paris

MONTGAILLARD (Ariège)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ACG AUDIT CONSULTING GROUP
225, avenue de Lardenne – 31100 TOULOUSE

Julien DUFFAU
17, rue Duguay Trouin – 75006 PARIS

« ABCM »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de la société « ABCM »

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « ABCM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

ACG AUDIT CONSULTING GROUP
225, avenue de Lardenne – 31100 TOULOUSE

Julien DUFFAU
17, rue Duguay Trouin – 75006 PARIS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables – Changements de méthodes relatifs à l'adoption du nouveau référentiel comptable ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » et « Faits significatifs » expose les éléments de contexte pris en compte, règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

JDL

ACG AUDIT CONSULTING GROUP
225, avenue de Lardenne – 31100 TOULOUSE

Julien DUFFAU
17, rue Duguay Trouin – 75006 PARIS

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulouse et Paris, le 25 juin 2026

ACG – AUDIT CONSULTING GROUP
Violaine SAVANT-ROS
Commissaire aux Comptes



Julien DUFFAU
Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	178 780,00		178 780,00	178 780,00
	Constructions	1 609 020,00	116 654,00	1 492 366,00	1 550 693,00
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	47 005 856,06	10 596 059,50	36 409 796,56	47 004 853,00
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**48 793 656,06**	**10 712 713,50**	**38 080 942,56**	**48 734 326,00**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	46 050,07		46 050,07	43 833,47
	Autres créances	2 245 233,22		2 245 233,22	622 806,01
	Charges constatées d'avance	871,42		871,42	791,29
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	1 315 930,23		1 315 930,23	1 452 377,75
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 244 947,56		1 244 947,56	27 524,46
	Total de l'actif circulant (IV)	**4 853 032,50**		**4 853 032,50**	**2 147 332,98**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**53 646 688,56**	**10 712 713,50**	**42 933 975,06**	**50 881 658,98**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			2 292 154,71	667 430,77

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 45 950 000,00)	45 950 000,00	45 950 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	167 718,00	165 450,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 141 982,99	3 141 982,99
	Report à nouveau	43 088,39	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(8 258 682,98)**	**45 356,39**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**41 044 106,40**	**49 302 789,38**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 150 101,33	1 241 077,26
	Emprunts et dettes financières divers (2)	13 044,90	14 597,11
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 155,24	7 571,10
	Dettes fiscales et sociales	13 383,81	9 859,04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	682 183,38	305 765,09
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	**1 889 868,66**	**1 578 869,60**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**42 933 975,06**	**50 881 658,98**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	833 950,82	428 768,00
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	117 190,82		117 190,82	129 706,33
	Montant net du chiffre d'affaires	**117 190,82**		**117 190,82**	**129 706,33**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			5,90	7,73
	Total des produits d'exploitation (I)			**117 196,72**	**129 714,06**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			63 897,29	95 658,89
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 612,30	126 657,93
	Salaires			24 000,00	24 000,00
	Cotisations sociales			11 353,64	11 246,96
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			58 327,00	58 327,00
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (II)			**178 190,23**	**315 890,78**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**(60 993,51)**	**(186 176,72)**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(60 993,51)**	**(186 176,72)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	60 806,67	15 767,40
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	2 397 384,71	250 025,00
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	4,07	21 038,54
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	3 575,01	12 237,70
	Total des produits financiers (V)	**2 461 770,46**	**299 068,64**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 596 059,50	
	Intérêts et charges assimilées (3)	63 400,43	67 535,53
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	**10 659 459,93**	**67 535,53**
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(8 197 689,47)**	**231 533,11**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**(8 258 682,98)**	**45 356,39**
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	Total des produits (I+III+V+VII)	**2 578 967,18**	**428 782,70**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 837 650,16**	**383 426,31**
	BENEFICE OU PERTE	**(8 258 682,98)**	**45 356,39**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **42 933 975** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 578 967** euros et un total **charges** de **10 837 650** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-8 258 683** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont inscrits à leur valeur historique. Une analyse annuelle de cette dernière basée sur l'analyse de la valeur patrimoniale et des actifs immobiliers est réalisée pour assurer de l'absence de perte de valeur. Le cas échéant une dépréciation est constatée.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Terrains	Non amortissable
Bâtiments	25 à 40 ans
Installations générales	20 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de Méthode relatifs à l'adoption du Nouveau Référentiel Comptable ANC 2022-06

Reclassification d'éléments auparavant comptabilisé en résultat exceptionnel :

Sont comptabilisés au résultat d'exploitation :
- Les quote-parts de subventions virées au compte de résultat
- Les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées

Suppression de la technique des Transferts de Charges :
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges.
Les opérations qui y étaient auparavent enregistrées sont désormais :
- Reclassées en production vendue, pour les refacturations
- Imputées en diminution des charges constatées

- Comptabilisées en autres produits d'exploitation, pour les remboursements d'assurance

Information synthétique :

Pas d'impacts sur l'exercice.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changement de méthode à l'initiative de l'entite : Néant

Changement d'estimation : Néant

Correction d'erreurs : Néant

Modification de présentation du bilan au niveau des comptes courants d'associés

Le règlement ANC 2022-06 préconise la présentation des comptes courants d'associés en "autres dettes" contrairement à l'ancien référentiel qui les classer en "dettes financières". Etant donné que le Règlement impose de présenter la colonne comparative selon les nouveaux modèles, la colonne comparative 2024 a été modifié dans le seul objectif de respecter ces nouveaux modèles.

Faits significatifs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le sous-groupe CANOPEE détenu par la filiale FORESTIS INDUSTRIES a évolué dans un environnement globalement moins porteur, marqué par des tensions concurrentielles accrues et un contexte de marché plus incertain.

Par ailleurs, les travaux de structuration et de transformation engagés ont nécessité des ajustements organisationnels et opérationnels, susceptibles d'avoir temporairement ralenti la mise en œuvre de certaines actions.

Dans ce contexte, la direction a pris acte que la valeur d'utilité des titres devait être réajustée : il a donc été comptabilisée une dépréciation de 36.311.000 euros dans les comptes de la société CANOPEE, se répercutant à hauteur de 10.596.060 € dans les comptes de la société mère ABCM.

La direction du groupe poursuit néanmoins la mise en œuvre de son plan de structuration et de consolidation. Les actions engagées visent principalement à renforcer l'efficacité opérationnelle, optimiser les organisations internes et développer les synergies entre les différentes entités du groupe.

Par ailleurs, les mesures mises en œuvre afin d'améliorer les performances industrielles et de renforcer les équipes opérationnelles et fonctions support devraient permettre de stabiliser l'activité et d'accompagner le développement futur. Dans ce contexte, la direction estime que le groupe dispose des ressources et des fondamentaux nécessaires pour poursuivre son exploitation et conduire les transformations engagées, justifiant ainsi l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	178 780,00					178 780,00
	Constructions sur sol propre	1 126 314,00					1 126 314,00
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	482 706,00					482 706,00
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 787 800,00**					**1 787 800,00**
FINANCIERES	Participations	47 004 853,00		1 003,06			47 005 856,06
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**47 004 853,00**		**1 003,06**			**47 005 856,06**
	TOTAL	**48 792 653,00**		**1 003,06**			**48 793 656,06**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Immobilisations - Coûts d'emprunt incorporés

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles et corporelles, acquises et produites (1)		

(1) En cas de coûts non attribuables directement à l'acquisition ou la production d'une immobilisation, indiquer le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt pouvant être incorporé dans le coût des immobilisations.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	25-40	L	34 191,70	34 191,70		68 383,40
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	20	L	24 135,30	24 135,30		48 270,60
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**58 327,00**	**58 327,00**		**116 654,00**
	TOTAL			**58 327,00**	**58 327,00**		**116 654,00**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Dépréciations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
FINANCIERES	Participations		10 596 059,50		10 596 059,50
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**10 596 059,50**		**10 596 059,50**
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	TOTAL CREANCES				
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
	TOTAL		**10 596 059,50**		**10 596 059,50**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles		10 596 059,50		10 596 059,50
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**10 596 059,50**		**10 596 059,50**
	TOTAL GENERAL		**10 596 059,50**		**10 596 059,50**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	10 596 059,50	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	46 050,07	46 050,07	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 125,00	9 125,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 989,44	2 989,44	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 233 118,78	2 233 118,78	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	871,42	871,42	
	TOTAL DES CREANCES	**2 292 154,71**	**2 292 154,71**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 150 101,33	94 183,49	411 132,08	644 785,76
	Emprunts et dettes financières divers	13 044,90	13 044,90		
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 155,24	31 155,24		
	Personnel et comptes rattachés	1 453,17	1 453,17		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 097,05	2 097,05		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 674,59	7 674,59		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 159,00	2 159,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	674 750,92	674 750,92		
	Autres dettes	7 432,46	7 432,46		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 889 868,66**	**833 950,82**	**411 132,08**	**644 785,76**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	90 975,93			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	674 750,92			

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**46 288**
Autres créances		**46 288**
_C/C INTERETS COURUS FORESTIS INDUSTRIES	*37 533*	
_C/C INTERETS COURUS FIMMO	*8 755*	

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**23 266**
Emprunts et dettes financières divers		**2 253**
INT COURUS S/EMPRUNTS	*2 253*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 422**
FACTURES NON PARVENUES	*11 422*	
Dettes fiscales et sociales		**2 159**
ETAT CHARGE A PAYER - PROD A RECEV	*2 159*	
Autres dettes		**7 432**
C/C INTERETS COURUS	*7 432*	

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		871,42	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**871,42**	

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Produits et charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 595 000,00	10,0000	45 950 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**4 595 000,00**	**10,0000**	**45 950 000,00**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	45 950 000,00				45 950 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	165 450,00	2 268,00			167 718,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 141 982,99				3 141 982,99
Report à nouveau		43 088,39			43 088,39
Résultat de l'exercice	45 356,39	(45 356,39)		(8 258 682,98)	(8 258 682,98)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**49 302 789,38**			**(8 258 682,98)**	**41 044 106,40**

Date de l'assemblée générale 26/06/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 49 302 789,38
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 49 302 789,38
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (8 258 682,98)

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
INCNE		217 881,51	
HYPOTHEQUE LEGALE PRETEUR DE DENIERS RANG 1		1 367 982,84	
		1 585 864,35	
Total des engagements financiers (1)		**1 585 864,35**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 P[illegible]
Tél. 01 82 83 47 35

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	HYP LEGALE PRETEUR DENIER RANG 1		1 500 408,00	1 367 982,84
		TOTAL	**1 500 408,00**	**1 367 982,84**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1 ACG				Commissaire aux comptes 2 EURAUDIT			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 950,00	2 500,00	*100,00*	*100,00*	3 950,00	2 500,00	*100,00*	*100,00*
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**3 950,00**	**2 500,00**	*100,00*	*100,00*	**3 950,00**	**2 500,00**	*100,00*	*100,00*

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		
	Cadres et ingénieurs		1,00
	Autres catégories		
	TOTAL		**1,00**

Il s'agit d'un mandataire social

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI AMB	(167 849,66)	100,00	1 000,00	1 000,00	554 576,10
SAS FORESTIS INDUSTRIES	72 803 351,51	50,01	47 004 700,00	36 408 640,50	1 503 417,00
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**72 635 501,85**	**150,01**	**47 005 700,00**	**36 409 640,50**	**2 057 993,10**
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**72 635 501,85**	**150,01**	**47 005 700,00**	**36 409 640,50**	**2 057 993,10**

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI AMB		4 800,00	(63 382,14)		
SAS FORESTIS INDUSTRIES		1 300 665,47	(9 515 345,44)	2 397 384,71	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**1 305 465,47**	**(9 578 727,58)**	**2 397 384,71**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**1 305 465,47**	**(9 578 727,58)**	**2 397 384,71**	

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 3